

Réf. : DRInnov/20221213-03

Auteur : Hendrik Eijsberg

Objet : bilan des échanges avec Céline Husson-Rochcongar, directrice de la recherche à l'INSP

1. Préambule :

La place du doctorat dans la haute fonction publique est le prochain grand chantier du doctorat en France et l'attention d'un grand nombre d'acteurs se porte sur ce sujet. Cela pose des questions de visibilité et de valorisation du doctorat en France, entre autres le doctorat de Poitiers. Il y a également une réelle question de la fonction publique comme voie de poursuite de carrière pour les docteurs : 3,2 % des docteurs à leur soutenance veulent partir dans la fonction publique non académique. Trois ans plus tard, 15,2 % des docteurs y travaillent.

L'Institut National du Service Public (INSP), établissement successeur de l'ENA, porte la volonté de l'état de mobiliser les compétences de docteurs dans ce cadre. Ce souhait est notamment incarné par Céline Husson-Rochcongar, directrice de la recherche à l'INSP que les acteurs poitevins du doctorat (Yves Gervais, Eric Gojosso et Hendrik Eijsberg) ont rencontrée. Mme Husson-Rochcongar, qui a récemment obtenu son HDR à l'Université de Poitiers, était de passage à Poitiers et le Collège Doctoral a souhaité en profiter pour un premier échange.

2. Résumé des échanges

Mme Husson-Rochcongar a précisé que le doctorat et la recherche sont des priorités pour l'INSP. Ce dernier n'a pas vocation à devenir lui-même un centre de recherche, elle souhaite **faire de l'INSP un « creuset d'interdisciplinarité »** où les forces nationales de la recherche peuvent se rencontrer et échanger avec des acteurs institutionnels.

La première action de l'INSP en direction de la recherche a été l'ouverture d'un AAP pour financer 5 contrats doctoraux. Clos, en octobre, 4 doctorants ont été recrutés sur 12 candidatures shortlistées. Mme Husson-Rochcongar a précisé les critères de sélection : un sujet portant sur une question d'intérêt général « décroisé », codirection interdisciplinaire et une appétence affichée des candidats doctoraux pour cette dimension pluridisciplinaire. L'un des sujets est « la gouvernance algorithmique du climat » qui recouvre autant l'aspect technique algorithmique que les processus décisionnels à partir des données produites. Les autres sujets ont porté sur la sociologie, l'histoire, la transition numérique (big data). Mme Husson-Rochcongar a évoqué qu'il y avait actuellement « une fenêtre de tir » pour penser la possibilité de « postdocs INSP ». L'AAP sera reconduit et ses modalités affinées.

Une question qui préoccupe les partenaires institutionnels de l'INSP est la compréhension de l'objet « doctorat » : quelles sont ses compétences ? est que faire un doctorat est compatible avec une scolarité à l'INSP ? peut on commencer une thèse pendant ou juste après l'INSP ? Pour l'instant, ils ont identifié beaucoup de choses « à ne pas faire », mais pas encore de réponse satisfaisante. La question de la valorisation du statut des docteurs dans la fonction publique se pose ainsi : « qu'est qu'il y a à vendre en sortie (de thèse) ? ». Mme Husson-Rochcongar a toutefois relayé une volonté politique forte de l'état de mettre en valeur les compétences des docteurs. Elle également évoqué la mise en place de la Délégation Interministérielle à l'Encadrement Supérieur de l'État (DIESE)¹, qualifiée de « DRH de Matignon » qui veillera à ce que « les bonnes personnes et compétences soient aux bons endroits ».

¹ <https://acteurspublics.fr/articles/la-drh-des-cadres-sup-de-letat-face-au-defi-de-sa-montee-en-puissance>

La question des **thèses COFRA**² a été abordée. Mme Husson-Rochcongar affirme qu'au-delà des similarités de forme avec la CIFRE, **il ne faut pas attendre un cadrage, et encore moins un co-financement externe**, d'un pendant fonction publique de l'ANRT. Il y a eu une dizaine de thèses COFRA lancées mais elles sont très confidentielles (pas d'AAP, on sait juste que des thèses ont été lancées) et avec des formes contractuelles différentes. Les thèses COFRA actuelles sont entièrement financées par les administrations d'accueil – ce qui n'est pas sans poser un risque sur les modalités d'accueil (temps de travail prévu explicitement pour des formations, l'analyse des résultats de la recherche, etc... vs une charge de travail « au quotidien » trop lourde).

2

Mme Husson-Rochcongar a également précisé **les axes de recherche prioritaires pour l'INSP** :

- La transition écologique et comment celle-ci doit amener à repenser l'action publique
- La transition numérique et digitale, notamment sur les enjeux de données/Big Data
- La transformation managériale et la gestion des compétences dans la fonction publique

Selon elle, ces axes sont suffisamment vastes pour accepter toutes sortes de propositions de projet, de tout domaine scientifique. Il s'agit pour l'INSP de « proposer des pistes pour inscrire des études ».

Enfin, Mme Husson-Rochcongar a précisé quelques éléments sur la scolarité prévue au sein de l'INSP. La nouvelle directrice de l'établissement, Maryvonne Le Brignonen, a mis fin au classement de sortie de l'INSP et prévoit une modalité de recrutement en fin de scolarité par les différents ministères à travers des entretiens de recrutement plus « classiques » où se poserait plus explicitement la question de l'adéquation des compétences individuelles des jeunes diplômés en lien avec les missions des postes proposés.

3. Perspectives de collaboration et opportunités

Mme Husson-Rochcongar a insisté à plusieurs fois sur la haute estime qu'elle a pour Sébastien Kott³ de l'IDP et la qualité du travail qu'il fait sur la dette publique. Elle l'a cité en exemple pour sa démarche interdisciplinaire et a précisé qu'il était « connu à Bercy ». Elle a cité le projet de convention entre l'Université de Poitiers et l'INSP sans rentrer dans les détails. Elle n'a jamais dit qu'il s'agissait d'une démarche à continuer, mais on peut tirer de l'ensemble des échanges que l'« **axe Kott** » **est visiblement un axe de collaboration qui serait bien vu du côté de l'INSP**.

Les éléments de discussion autour du dispositif COFRA ont fait émerger la **proposition de travail suivante avec des administrations qui pourraient trouver intérêt à recruter un doctorant**. Ces administrations rencontrent plusieurs difficultés : elles ne savent pas ce qu'est un doctorant, un docteur ou leurs compétences, elles ne savent pas construire un projet de recherche, elles ne savent pas faire le montage financier, elles ne savent pas où trouver les crédits. Il est proposé que les universités, dont la nôtre, aillent au-devant de ces administrations⁴ pour proposer les services de l'université : sur les 4 questions précitées, nous pouvons répondre aux trois premières. Le dernier est un problème RH interne : comment flécher le bon « support de poste » vers une mission de trois ans de recherche – il ne semble pas, moyennant discussion, insurmontable.

Mme Husson-Rochcongar a plusieurs fois fait état d'une **méconnaissance par plusieurs acteurs administratifs des compétences du doctorat et de la place des docteurs**. Il a été fait mention du rapport produit par des doctorants sur la place des docteurs en administration (IDeA⁵) et l'absence d'études, pourtant prévues par la loi, sur les docteurs employés par l'administration publique, faute de données RH complètes à cet égard. Il a été proposé que les acteurs universitaires, dont nous, éventuellement avec l'aide du Réseau National des Collèges Doctoraux, puissent en cela intervenir à la demande l'INSP.

Eric Gojosso a également indiqué qu'il serait intéressant d'organiser un dispositif scientifique (un colloque, un prix), auquel participerait l'INSP, par lequel les thèses de qualité, intéressantes au regard des priorités de l'INSP puisse leur être signalées.

² <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/le-gouvernement-accroît-l-insertion-des-docteurs-au-sein-des-administrations-d-etat-en-facilitant-la-84158>

³ <https://idp.labo.univ-poitiers.fr/wp-content/uploads/sites/628/2021/01/Sebastien-KOTT.pdf>

⁴ Nous avons évoqué le projet de Mme Canedo-Paris d'une collaboration avec le Trésor Public.

⁵ <https://docteurs-administrations.fr/>